

**QUESTION POSEE PAR MADAME DIANE BEDU
AU NOM DU GROUPE «RASSEMBLER POUR LA CORSE»**

OBJET : La précarité en Corse.

Monsieur le Président,

Notre société traverse une crise grave, et la précarité en est un signe majeur.

L'importance et l'augmentation du phénomène font que cette précarité est devenue aujourd'hui un enjeu politique majeur.

La Corse, que l'on pourrait penser dispensée de cette situation en raison des solidarités sociale et familiale qui y sont encore prégnantes, n'est pourtant pas épargnée, et avec pour conséquence un fort risque d'exclusion.

Je fais partie, en qualité de membre d'un mouvement associatif, de la coordination inter-associative de lutte contre les exclusions, présidée par le Docteur PERNIN, qui regroupe l'ensemble des associations présentes sur ce terrain et à ce titre, je suis interpellée au quotidien par l'aggravation de la situation dans notre île.

Sous la dernière mandature, a été constituée une commission ad hoc sur la précarité à l'initiative de Camille de ROCCA SERRA, rassemblant un certain nombre d'élus de l'Assemblée de Corse.

De même, le Conseil Economique et Social de la Corse a produit en 2009 un rapport sur la précarité en Corse. Dans les deux cas, un état des lieux a été dressé et des pistes de réflexion intéressantes, avancées.

Ces travaux sont toujours en suspens depuis les changements de mandature et de majorité.

Donc, au nom de mon groupe, et devant l'importance de la situation, je voudrais savoir si le Conseil Exécutif, a entrepris de relancer le travail sur cette problématique, sous quelle forme et selon quel calendrier ?

Pourrait-on, par exemple, envisager l'organisation d'une réunion thématique élargie, à partir de la commission du développement social, pour reprendre et étudier les travaux existants dans le but d'enrichir les perspectives de solutions ?

Je vous remercie.